

INÉGALITÉ MONDIALE ET INÉGALITÉS NATIONALES : NIVEAUX ET DURÉES DE VIE

FRANÇOIS BOURGUIGNON*

La notion d'inégalité mondiale des niveaux de vie dont on parle tellement dans les enceintes internationales relève d'une double ambiguïté. D'une part, elle se comprend parfois comme l'inégalité entre nations et d'autres fois comme l'inégalité au sein des nations, alors que l'inégalité mondiale devrait logiquement se référer à l'ensemble des habitants de la planète. D'autre part, le niveau de vie, généralement approximé par le revenu ou les dépenses de consommation par personne, n'est qu'une dimension du bien-être. D'autres dimensions sont tout aussi importantes, et notamment la santé. Or il y a peu d'études sur l'inégalité mondiale et les inégalités nationales en matière de santé.

179

Pourquoi étudier l'inégalité mondiale ? Les êtres humains ont tendance à se comparer à ceux dont ils sont proches de par leur situation géographique ou leur citoyenneté plutôt qu'aux personnes qui habitent à l'autre bout du monde. De fait, la perception de l'inégalité est avant tout nationale, voire locale.

Si l'inégalité mondiale n'est pas une préoccupation majeure pour les citoyens d'un pays, elle le devient dès que l'on adopte des valeurs globales. La Déclaration du millénaire de l'Organisation des Nations unies, qui a lancé les Objectifs du millénaire pour le développement il y a une quinzaine d'années, commence par les phrases suivantes : « Nous, chefs d'État et de gouvernement, nous sommes rassemblés au Siège de l'Organisation des Nations unies à New York, à l'aube d'un nouveau millé-

* Paris School of Economics. Contact : francois.bourguignon@psemail.eu.

naire, pour réaffirmer notre foi dans l'Organisation et dans sa Charte, fondements indispensables d'un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste. Nous reconnaissons que, en plus des responsabilités propres que nous devons assumer à l'égard de nos sociétés respectives, nous sommes collectivement tenus de défendre, au niveau mondial, les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité. »

La résolution des Nations unies qui a lancé les Objectifs de développement durable, successeurs des Objectifs du millénaire pour le développement, en septembre 2015 a réaffirmé cet engagement à promouvoir l'égalité des diverses composantes du bien-être humain au niveau mondial.

Dans ce contexte, cet article analyse l'évolution de l'inégalité mondiale au cours des dernières décennies selon deux dimensions du bien-être, le niveau de vie matériel des individus et leur santé, très grossièrement mesurée par l'inégalité de leur durée de vie. Il est cependant à noter que ces deux analyses sont conduites en parallèle alors que, idéalement, on voudrait prendre en compte la distribution jointe de ces deux attributs¹. Malheureusement, les données disponibles ne permettent pas une telle étude sur une longue période.

S'agissant des niveaux de vie, plusieurs constats importants s'imposent. Premièrement, l'inégalité mondiale est bien plus élevée que le niveau d'inégalité observé en général au sein des pays. Cela n'a rien de surprenant dans la mesure où l'inégalité mondiale additionne l'inégalité moyenne au sein des pays, qu'il s'agisse des États-Unis, de l'Inde ou du Rwanda, et l'inégalité entre pays, c'est-à-dire, par exemple, entre l'Américain moyen, l'Indien moyen et le Rwandais moyen. Deuxièmement, l'inégalité mondiale a fortement diminué depuis le début du millénaire, marquant ce qui est peut-être un retournement spectaculaire des tendances historiques. En troisième lieu, ce retournement s'expliquerait essentiellement par une baisse de l'inégalité entre pays plutôt que par une diminution de l'inégalité moyenne au sein des pays. Cependant, le quatrième constat est que l'inégalité moyenne au sein des pays a eu tendance à s'accroître sans pour autant neutraliser le recul global de l'inégalité mondiale. Comme il y a lieu de croire que cette augmentation de l'inégalité au sein des pays est sous-estimée, il est fort possible que la baisse de l'inégalité mondiale soit en réalité moins prononcée qu'elle ne paraît. On assisterait alors à une sorte de substitution, pour l'instant encore partielle, de l'inégalité entre pays par l'inégalité interne aux pays, perspective plutôt inquiétante au niveau mondial.

S'agissant des durées individuelles de vie, un calcul approximatif montre que, là aussi, l'inégalité mondiale a drastiquement diminué. Dans ce cas, cependant, la distinction entre inégalité entre pays, ou inégalité « inter », et inégalité au sein des pays, ou inégalité « intra »,

conduit à une évolution différente. Toutes deux diminuent au cours du temps, mais le point essentiel est que l'inégalité « inter » pèse extrêmement peu dans l'inégalité mondiale, de telle sorte que la diminution de l'inégalité mondiale des durées de vie, prise comme approximation des inégalités de santé en général, est presque exclusivement le fait de la baisse des inégalités nationales, tout particulièrement dans les pays en développement.

Pour chacune des deux composantes du bien-être, la présentation porte d'abord sur la façon dont l'inégalité mondiale est mesurée, ce qui importe pour pouvoir évaluer la portée des résultats des estimations. On s'intéresse ensuite au niveau et à l'évolution de l'inégalité mondiale au cours des deux dernières décennies ainsi qu'à sa décomposition en inégalités intra et inter à la lumière des points précédents.

L'INÉGALITÉ MONDIALE DES NIVEAUX DE VIE

Il importe d'insister sur les difficultés méthodologiques propres à la mesure de l'inégalité mondiale dans la mesure où la façon dont elles sont traitées conditionne l'interprétation des résultats obtenus.

Les difficultés de mesurer l'inégalité mondiale

La mesure de l'inégalité mondiale repose sur des ensembles d'enquêtes réalisées périodiquement auprès des ménages au niveau de chaque pays afin d'estimer la distribution des niveaux de vie dans les populations nationales. En juxtaposant ces enquêtes, on dispose alors d'un échantillon de la population mondiale qui permet d'estimer l'inégalité entre les citoyens du monde. Dans un certain nombre de pays, les enquêtes sont manquantes ou peu fiables, ce qui réduit le taux de couverture de la population mondiale. Néanmoins, la plupart des estimations disponibles recouvrent plus de 95 % de cette population.

Une fois ces enquêtes réunies, plusieurs difficultés surviennent au niveau de la comparaison et des données d'enquêtes nationales. Premièrement, les niveaux de vie dans les enquêtes nationales sont exprimés en devises locales qu'il faut ensuite convertir en monnaie commune, comme le dollar américain par exemple. Or on sait que 1 dollar américain converti en roupies, en pesos ou en yuans au taux de change officiel ne procure pas la même quantité de biens à New York qu'à Delhi, Mexico ou Beijing. Des « parités de pouvoir d'achat » issues d'un programme de comparaison internationale du coût de paniers de biens de consommation permettent de corriger ces écarts, mais les disparités entre ces paniers de référence et la consommation réelle des ménages dans un pays donné et les inégalités qui en découlent ne sont pas prises en compte.

Deuxièmement, les niveaux de vie individuels ne sont pas mesurés de la même façon selon les pays. Certains se basent sur le revenu disponible du ménage par membre du ménage, d'autres sur les dépenses de consommation par personne, alors que d'autres encore ajustent le nombre de membres à la composition démographique du ménage. Diverses approximations sont nécessaires pour rendre les données nationales plus ou moins homogènes, mais elles sont souvent grossières.

Une troisième difficulté tient aux différences entre les champs couverts par les enquêtes nationales auprès des ménages. La comparaison des enquêtes avec les chiffres de comptabilité nationale révèle le plus souvent un écart sensible entre ces derniers et les sommes totales de revenus ou de dépenses de consommation enregistrées dans les enquêtes. En général, les revenus de la propriété sont sous-déclarés et les ménages très aisés sont sous-représentés. Les enquêtes ont ainsi tendance à minorer le niveau d'inégalité réel dans une proportion qui varie selon les pays.

Une façon d'atténuer cette hétérogénéité entre pays consiste à augmenter proportionnellement tous les chiffres de revenus ou de consommation individuels des enquêtes nationales pour les apparier avec les montants rapportés par les comptabilités nationales tout en maintenant les distributions relatives de revenus ou de consommation par tête identiques à celles des enquêtes. Il est cependant possible que les comptabilités nationales ne soient pas plus précises que les enquêtes auprès des ménages. Par ailleurs, la différence entre ces sources tient aussi à des définitions du revenu ou des dépenses de consommation qui ne sont pas tout à fait les mêmes.

Quoique assez techniques, ces diverses remarques sont importantes.

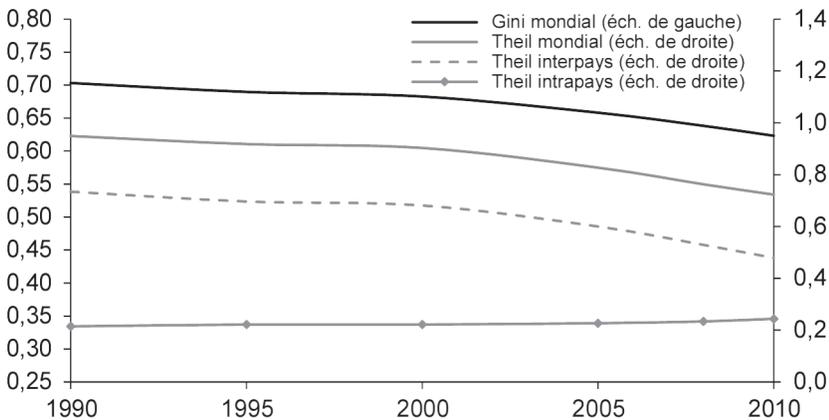
D'un côté, elles suggèrent que les estimations de l'inégalité mondiale peuvent varier d'un auteur à un autre selon les choix faits pour assurer la meilleure comparabilité entre pays. D'un autre côté, elles laissent penser que l'estimation tant des inégalités nationales que mondiales est affectée d'un biais négatif.

L'évolution de l'inégalité mondiale entre 1990 et 2010

Plusieurs estimations de l'évolution de l'inégalité mondiale au cours des dernières décennies sont disponibles (voir entre autres : Anand et Segal, 2014 ; Bourguignon, 2015 ; Lakner et Milanovic, 2015). Ces estimations se distinguent notamment par les bases de données utilisées, plusieurs sources pouvant être disponibles pour un seul et même pays, ainsi qu'en termes de procédures visant à rendre les données aussi comparables que possibles d'un pays à un autre. Les estimations sont cependant concordantes.

Le graphique 1 présente les évolutions de l'inégalité mondiale entre 1990 et la fin des années 2000 dans l'une de ces sources. La courbe noire correspond au coefficient de Gini, la mesure la plus usitée d'inégalité. Ce coefficient varie de 0 (parfaite égalité) à 1, mais, pratiquement, il s'étage de 0,25 à 0,30 en Europe continentale à légèrement en deçà de 0,40 aux États-Unis et un peu au-dessus de 0,60 pour les pays les plus inégalitaires de la planète, comme l'Afrique du Sud. La courbe en trait plein grise décrit l'évolution de l'inégalité mondiale telle que décrite par le coefficient de Theil, une mesure commode de par sa propriété de décomposabilité de l'inégalité mondiale en ses composantes « inter » (pays) et « intra » (pays), les deux courbes inférieures du graphique.

Graphique 1
Évolution de l'inégalité mondiale et de ses composantes « inter » et « intra »



Source : Bourguignon (2015).

Les deux coefficients de Gini et de Theil font état d'un recul très prononcé de l'inégalité mondiale sur la période étudiée, avec une nette accélération durant les années 2000. Ainsi, le coefficient de Gini passe d'un niveau supérieur à 0,70 au début de la période étudiée, soit un niveau beaucoup plus élevé que la plus grande inégalité observée au niveau national, à 0,63 en 2010, un niveau un peu au-dessus des pays aujourd'hui les plus inégalitaires. Ce changement est considérable et d'autant plus marquant qu'il rompt un *trend* historique pratiquement continu de hausse, amorcé lors de la révolution industrielle au début du XIX^e siècle (Bourguignon et Morrisson, 2002).

Le deuxième fait remarquable sur le graphique 1 a trait à la décomposition de l'inégalité mondiale lorsqu'elle est mesurée par le coefficient de Theil. On constate en premier lieu que la composante « inter » constitue la part dominante de l'inégalité mondiale totale et en second

lieu qu'elle est entièrement responsable de la chute de celle-ci. L'inégalité « intra » est, quant à elle, à peu près constante, mais elle commence à croître en fin de période.

L'asymétrie entre ces deux composantes de l'inégalité mondiale s'explique facilement. Le phénomène dominant à l'origine de la contraction de la composante « inter » est le rattrapage spectaculaire des économies développées par les économies émergentes et en développement au cours des vingt ou trente dernières années. À cet égard, les taux de croissance exceptionnels de la Chine et de l'Inde, qui à eux seuls représentent les deux tiers de la population mondiale, ont joué un rôle majeur. La baisse accélérée de l'inégalité dans les années 2000 tient cependant aussi très largement à l'amélioration des performances de croissance dans d'autres régions en développement, qu'il s'agisse de l'Afrique subsaharienne ou de l'Amérique latine.

On peut trouver surprenante la faible augmentation de la composante « intra » de l'inégalité mondiale à une époque où, justement, la hausse de l'inégalité est l'un des faits marquant dans plusieurs pays, les États-Unis bien sûr, mais également, quoique dans une moindre mesure, plusieurs pays européens, et la Chine et l'Inde. En fait, deux phénomènes majeurs expliquent cette contradiction. En premier lieu, les pays développés où l'inégalité a augmenté ont vu leur part du revenu mondial baisser au cours du temps, du fait du rattrapage mentionné précédemment, ce qui a considérablement amorti l'impact de leur accroissement d'inégalité au niveau mondial. En second lieu, il faut bien voir que l'inégalité a diminué dans un assez grand nombre de pays latino-américains et africains où elle était particulièrement élevée. Au total, l'inégalité moyenne au sein des pays n'a que peu augmenté alors que, effectivement, la distribution des niveaux de vie est devenue nettement plus inégalitaire dans un certain nombre de pays.

Cela étant, il est possible que la hausse de l'inégalité des niveaux de vie soit sous-estimée dans les enquêtes effectuées auprès des ménages, soit parce que les ménages les plus riches sont sous-représentés dans les échantillons sur lesquels reposent les enquêtes, soit parce que certains revenus sont sous-déclarés. On peut se faire une idée de ce biais par l'examen des données fiscales qui suggèrent effectivement une hausse plus forte que dans les enquêtes des très hauts revenus (voir, par exemple, Atkinson et Piketty, 2010). Par ailleurs, il est certain que, au niveau macroéconomique, le partage du revenu national s'est déformé de façon presque continue ces dernières décennies en faveur des revenus de la propriété, dont on sait qu'ils sont plus concentrés que ceux du travail. De meilleures données sur ce type de revenus dans les enquêtes montreraient probablement une hausse plus forte, ou une baisse plus faible, de l'inégalité dans la plupart des pays.

Au niveau mondial, ce même biais aurait aussi tendance à accentuer la baisse de l'inégalité. Cela étant, des tests de robustesse ont montré que le progrès de la distribution mondiale vers moins d'inégalité des niveaux de vie serait cependant maintenu, mais bien sûr atténué².

La sous-estimation possible de la hausse de l'inégalité moyenne intrapays, et donc la surestimation potentielle de la diminution de l'inégalité mondiale, en raison de l'imprécision probable des données d'enquête soulève une question majeure : l'éventualité d'une substitution partielle des composantes « intra » et « inter » de l'inégalité mondiale. En d'autres termes, les forces économiques responsables du rattrapage entre pays avancés et pays en développement pourraient être les mêmes qui contribuent à une hausse de l'inégalité au sein d'un certain nombre de pays. À l'inégalité entre l'Américain moyen aisé et le Chinois moyen pauvre se substituerait ainsi une inégalité croissante entre Américains riches et pauvres et entre Chinois riches et pauvres, une perspective préoccupante si un tel phénomène devait s'amplifier.

Il est possible que la mondialisation soit le principal mécanisme d'une telle substitution. Elle a en effet facilité le rattrapage des pays émergents asiatiques par rapport aux pays développés en même temps qu'elle a réorienté la répartition fonctionnelle des revenus en faveur du capital et au détriment du travail dans la plupart des pays. Bien évidemment, d'autres facteurs expliquent la hausse des inégalités nationales, y compris le progrès technologique ou les politiques de dérégulation des marchés, même si ces deux tendances ne sont pas nécessairement indépendantes du processus de la mondialisation.

185

L'INÉGALITÉ MONDIALE DES DURÉES DE VIE

La littérature sur les inégalités mondiales de santé a principalement porté sur les différences internationales d'espérances de vie et sur la question de la convergence des durées moyennes de vie et de la mortalité infantile entre pays (voir, par exemple, Moser *et al.*, 2005). En revanche, peu d'importance a été attribuée aux inégalités nationales de durées de vie qui se dissimulent derrière le concept d'espérance de vie. Le fait que certaines personnes vivent très longtemps tandis que d'autres décèdent de façon précoce reflète certes des différences de nature génétique, mais également les inégalités dans la couverture du système de santé, la pénibilité des emplois, l'éducation, l'exposition à la pollution et encore d'autres facteurs, y compris éventuellement les niveaux de vie, quoique la relation de causalité entre revenu et santé soit équivoque (O'Donnell *et al.*, 2015). L'inégalité des durées de vie intègre donc des inégalités propres à la santé, mais d'origines multiples.

Comme pour les niveaux de vie, l'inégalité mondiale des durées de vie comprend, d'une part, les différences d'espérance de vie entre pays et, d'autre part, les différences des durées de vie au sein des pays. Si on la mesure, elle aussi, par le coefficient de Theil, elle peut donc se décomposer en une inégalité « inter » et une inégalité « intra ».

Une littérature importante existe sur la comparaison internationale des inégalités nationales de durée de vie et sur la façon de mesurer l'ampleur de cette inégalité³. Les travaux sur l'inégalité mondiale des durées de vie sont plus limités. Une table de mortalité pour la population mondiale a été estimée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'année 1999 (Lopez *et al.*, 2002), mais n'a pas été reprise de façon régulière par la suite. Smits et Monden (2009) ont estimé l'inégalité de la distribution mondiale des durées de vie en 2000 à partir des données de Lopez *et al.* (2002). Edwards (2011) fournit, quant à lui, une estimation de l'inégalité mondiale des durées de vie pour 1970 et 2000 en combinant des données de diverses sources dont un certain nombre, particulièrement dans les pays en développement, reconstituées à partir de tables de mortalité « standard » et d'informations démographiques partielles. Il trouve que l'inégalité mondiale a très fortement diminué sur cette période de trente ans. En utilisant le coefficient de Theil comme mesure d'inégalité, il apparaît par ailleurs que la composante « inter » est pratiquement négligeable par rapport à la composante « intra » et que la diminution de l'inégalité mondiale des durées de vie est donc avant tout le fait de la baisse pratiquement uniforme des inégalités nationales.

Une reprise de cette estimation avec des données plus récentes, quoique selon une méthode simplifiée décrite en annexe, montre que ce *trend* de baisse des inégalités des durées de vie s'est prolongé durant les quinze dernières années et qu'il reste dominé par la baisse des inégalités nationales.

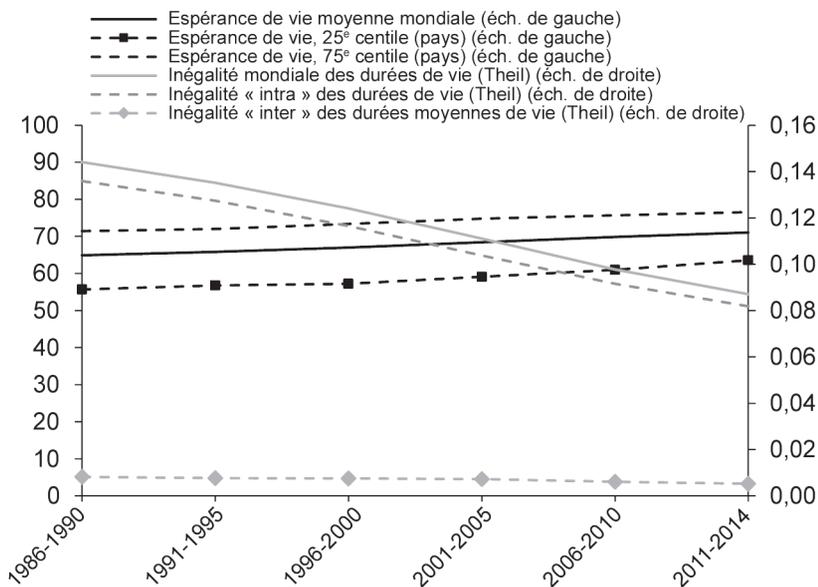
Le graphique 2 (ci-contre) résume les résultats obtenus par période de cinq ans sur les trente dernières années. Les courbes en noir retracent l'évolution de la durée moyenne de vie ainsi que sa dispersion entre pays, représentée par le premier et le troisième quartile de la distribution des espérances de vie parmi les 171 pays pris en compte dans l'analyse. Entre la seconde moitié des années 1980 et la première moitié des années 2010, soit environ vingt-cinq ans, la moyenne mondiale d'espérance de vie a gagné environ six ans, tandis que la distribution se resserrait légèrement, l'écart entre le premier et le troisième quartile passant de seize à treize ans.

La courbe grise en trait plein représente l'évolution de l'inégalité mondiale des durées de vie telle que mesurée par le coefficient de Theil. Elle est continûment décroissante, le coefficient de Theil chutant en trente ans d'une valeur de 0,15 à 0,09, soit à peu près une baisse de

moitié. Le plus remarquable est cependant la décomposition de cette inégalité totale et de sa variation, représentée par les deux courbes en pointillés gris clairs. La plus haute correspond à l'inégalité « intra », soit l'inégalité moyenne au sein des pays. Elle est extrêmement proche de l'inégalité totale et tend même à s'en rapprocher un peu plus, tandis que les deux courbes plongent vers le bas. La courbe en pointillés en bas du graphique retrace l'évolution de l'inégalité « inter ». Elle est très faible, ne représentant guère que 5,5 % de l'inégalité totale et diminue avec le temps, autre manifestation du resserrement déjà noté de l'écart inter-quartile (haut du graphique).

Graphique 2
Distribution mondiale des durées de vie
entre et au sein des pays, 1986-2014

(en année sur l'axe de gauche, coefficient de Theil sur l'axe de droite)



Source : calculs de l'auteur.

L'analogie et la différence avec l'évolution de l'inégalité des niveaux de vie sont frappantes. Comme pour les niveaux de vie, l'inégalité mondiale des durées de vie a décliné au cours des trois dernières décennies, de façon plus rapide dès la fin des années 1990, principalement sous l'effet de la maîtrise progressive de l'épidémie du sida. À l'opposé des niveaux de vie, la composante dominante de l'inégalité des durées de vie est la composante « intra » et c'est principalement elle qui est responsable de la baisse de l'inégalité totale. Symétriquement, la composante « inter » est faible, presque négligeable, et elle tend encore à diminuer.

Cette faiblesse de l'inégalité des durées de vie entre pays et de sa contribution à l'inégalité totale peut surprendre. Après tout, une durée de vie moyenne inférieure à soixante-deux ans dans le quart inférieur du classement des pays selon leur longévité et supérieure à soixante-quinze ans dans le quart supérieur n'est pas une mince différence. Il y a deux raisons à ce résultat. D'une part, cet écart entre 62 et 75 est bien plus faible que l'écart entre le premier et le troisième quartile dans nombre de pays en développement, 35 et 72 au Cambodge ou 52 et 76 en Inde en 1999. D'autre part, il est encore plus faible lorsqu'il est évalué en termes relatifs plutôt qu'absolus : 20 % pour la distribution par pays, mais 50 % pour l'Inde et 100 % pour le Cambodge. Or c'est justement l'écart relatif que prennent en compte des mesures d'inégalité comme le coefficient de Theil, ou le coefficient de Gini en l'occurrence. La contribution de la composante « inter » serait plus importante s'il était possible de décomposer l'inégalité des durées de vie à l'aide d'une mesure définie sur les écarts absolus plutôt que relatifs. Malheureusement, le besoin de distinguer dans les changements de la distribution des durées de vie, ce qui est dû au rallongement de la durée moyenne de vie et à une modification de l'inégalité en tant que telle, contraint à l'utilisation de mesures relatives d'inégalité⁴.

188

Très clairement, les résultats consignés sur le graphique 2 (*supra*) sont liés au rôle important de la mortalité infantile dans la forte inégalité des durées de vie observée dans les pays en développement : 10,7 pour 1 000 au Cambodge, 6,7 en Inde et seulement 0,5 en France et dans les pays développés. Lorsqu'on exclut la petite enfance – les démographes se réfèrent souvent à la durée de vie au-delà de dix ans –, l'inégalité mondiale s'en trouve évidemment diminuée et la composante « inter » un peu plus importante en termes relatifs.

Une autre point important à souligner est la forte dépendance de l'inégalité des durées de vie, évaluée par une mesure comme le coefficient de Theil (mais les choses seraient les mêmes avec le coefficient de Gini) vis-à-vis de la durée moyenne de vie et la mortalité infantile. Comme le montre la méthodologie décrite en annexe, une régression du coefficient de Theil sur ces deux variables est extrêmement précise de telle sorte que l'inégalité des durées de vie peut pratiquement s'exprimer comme une fonction de l'espérance de vie et de la mortalité infantile. Dans le calcul de l'inégalité mondiale des niveaux de vie, le détail des tables de mortalité apporte donc relativement peu. Là encore, cela est dû en partie au fait que la mesure d'inégalité utilisée porte sur des écarts relatifs. Le progrès de la durée de vie correspond à une sorte de translation vers le haut de l'ensemble de la distribution, ce qui réduit nécessairement les écarts relatifs.

CONCLUSION

S'agissant de deux dimensions clés du bien-être, le niveau et la durée de vie, l'inégalité mondiale est en forte diminution. Il y a cependant au moins trois grandes zones d'ombre dans ce tableau plutôt rassurant quant au futur de la population mondiale.

La première zone d'ombre concerne le futur de l'Afrique subsaharienne, où devrait de plus en plus se concentrer la pauvreté mondiale. La croissance récente des années 2000 s'est maintenant ralentie avec la fin d'un cycle très favorable du prix des matières premières. Par ailleurs, la chute de l'inégalité des niveaux de vie a son revers. La hausse de l'espérance de vie qui l'accompagne et des taux de fécondité encore très élevés se conjuguent pour produire une croissance accélérée de la population. Les démographes attendent ainsi 1 milliard d'habitants supplémentaires dans cette partie du monde d'ici à 2050. Les matières premières ne suffiront pas à générer la croissance nécessaire pour maintenir le rattrapage du niveau de vie africain par rapport au reste du monde. La stratégie appropriée à mettre en œuvre pour assurer une telle croissance est cependant loin d'être claire.

La deuxième zone d'ombre concerne le point suivant. Si l'inégalité mondiale des niveaux de vie doit poursuivre sa diminution, il faudra empêcher les inégalités nationales de se creuser et il faudra les atténuer dans les pays où elles sont élevées. Un échec à cet égard dans les grands pays du monde menacerait non seulement le fonctionnement et l'efficacité de leurs économies, mais également les aspects positifs de la mondialisation en renforçant la résistance à de nouvelles avancées au sein des populations qui en subissent les effets négatifs. Un facteur aggravant à cet égard pourrait, là aussi, venir de l'évolution démographique, en particulier du vieillissement des populations qui peut entraîner une hausse des écarts de niveau de vie entre actifs et inactifs.

La troisième zone d'ombre concerne la menace environnementale. Elle est particulièrement importante du point de vue de l'inégalité mondiale et des inégalités nationales car les pays en développement et, dans ces pays, les populations rurales les moins favorisées sont les plus exposés au risque climatique.

NOTES

1. Sur ce point, voir Deaton (1999 et 2013).
2. Lakner et Milanovic (2015, p. 25) et Anand et Segal (2014) trouvent des résultats analogues à partir d'une autre méthode de correction de la sous-déclaration des hauts revenus.

3. Sur la question de la mesure, voir Le Grand (1987), Wagstaff *et al.* (1991) et, plus récemment, Petrie et Tang (2008). Pour une analyse descriptive des inégalités nationales de durée de vie, voir Smits et Monden (2009).

4. La variance est la seule mesure d'inégalité absolue munie des mêmes propriétés de décomposabilité que le coefficient de Theil. Les résultats sont à peine différents de ceux obtenus avec cette dernière mesure. Pour l'année 2000, la composante « inter » représente 10 % de la variance totale, le double que pour le coefficient de Theil, mais une partie mineure de l'inégalité absolue mondiale.

BIBLIOGRAPHIE

ANAND D. et SEGAL P. (2014), « The Global Distribution of Income », in Atkinson A. et Bourguignon F. (éd.), *Handbook of Income Distribution*, Elsevier, vol. 2, pp. 937-979.

ATKINSON A. et PIKETTY T. (2010), *Top Incomes: a Global Perspective*, Oxford University Press.

BOURGUIGNON F. (2015), *The Globalization of Inequality*, Princeton University Press.

BOURGUIGNON F. et MORRISSON C. (2002), « Inequality among World Citizens: 1820-1992 », *American Economic Review*, vol. 92, n° 4, pp. 727-744.

DEATON A. (1999), « Inequalities in Income and Inequalities in Health », National Bureau of Economic Research, *Working Paper*, n° 7141.

DEATON A. (2013), *The Great Escape: Health, Wealth and the Origins of Inequality*, Princeton University Press.

190

EDWARDS R. (2011), « Changes in World Inequality in Length of Life: 1970-2000 », *Population and Development Review*, vol. 37, n° 3, pp. 499-528.

LAKNER C. et MILANOVIC B. (2015), « Global Income Distribution: from the Fall of the Berlin Wall to the Great Recession », *World Bank Economic Review*.

LE GRAND J. (1987), « Inequalities in Health: some International Comparisons », *European Economic Review*, n° 31, pp. 182-191.

LOPEZ A., AHMAD O., GUILLOT M., NOUEI M., FERGUSON B. D., SALOMON J. A., MURRAY C. et HILL K. (2002), *World Mortality in 2000: Life Tables for 191 Countries*, World Health Organization.

MOSER K., SHKOLNIKOV V. et LEON D. (2005), « World Mortality 1950-2000: Divergence Replaces Convergence from the Late 1980s », *Bulletin of the World Health Organization*, n° 83, pp. 202-209.

O'DONNELL O., VAN DOORSLAER E. et VAN OURTI T. (2015), « Health and Inequality », in Atkinson A. et Bourguignon F. (éd.), *Handbook of Income distribution*, Elsevier, vol. 2.

PETRIE D. et TANG K. T. (2008), « A Rethink on Measuring Health Inequalities Using the Gini Coefficient », School of Economics, University of Queensland, Australia, *Discussion Papers Series*, n° 381.

SMITS J. et MONDEN C. (2009), « Length of Life Inequality around the Globe », *Social Science and Medicine*, vol. 68, n° 6, pp. 1114-1123.

WAGSTAFF A., PACI P. et VAN DOORSLAER E. (1991), « On the Measurement of Inequalities in Health », *Social Science and Medicine*, vol. 33, n° 5, pp. 545-557.

matif de la procédure. Ces tirages se sont cependant révélés sans effet majeur sur les résultats.

(4) À titre de validation de la procédure, on a comparé les coefficients de Theil prédits par la procédure précédente aux coefficients de Gini calculés par Petrie et Tang (2008) sur les tables de mortalité réunies et estimées par l'OMS pour l'année 2000. Le coefficient de corrélation sur 165 pays communs était de 0,96.

(5) À titre de validation complémentaire, on a comparé le Theil de l'inégalité mondiale obtenue à partir de nos approximations au coefficient correspondant à la table de mortalité pour le monde entier donnée par Lopez *et al.* (2002) pour l'année 1999. Les coefficients issus de nos calculs pour les périodes quinquennales 1996-2000 et 2001-2005 sont respectivement de 0,124 et de 0,111. Celui de la table mondiale de mortalité de Lopez *et al.* (2002) est de 0,118.